

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 janvier 2012

---

APPLICATION DE L'ARTICLE 68 DE LA CONSTITUTION (loi organique) - (n° 3948)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 3

présenté par  
M. Urvoas  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 6**

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« des »,

le mot :

« les ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.